

## IDÉES REÇUES LES CLAUSES SOCIALES ...

### 1 ... COÛTENT PLUS CHER !

**NON** : en faisant appel aux structures d'insertion, le coût de l'accompagnement est pris en charge par les aides publiques. Les prestataires restent ainsi au coût du marché.

### 2 ... PÉNALISENT L'ENTREPRISE !

**NON** : les maîtres d'ouvrage tiennent compte de la technicité des prestations et de la situation de l'emploi.

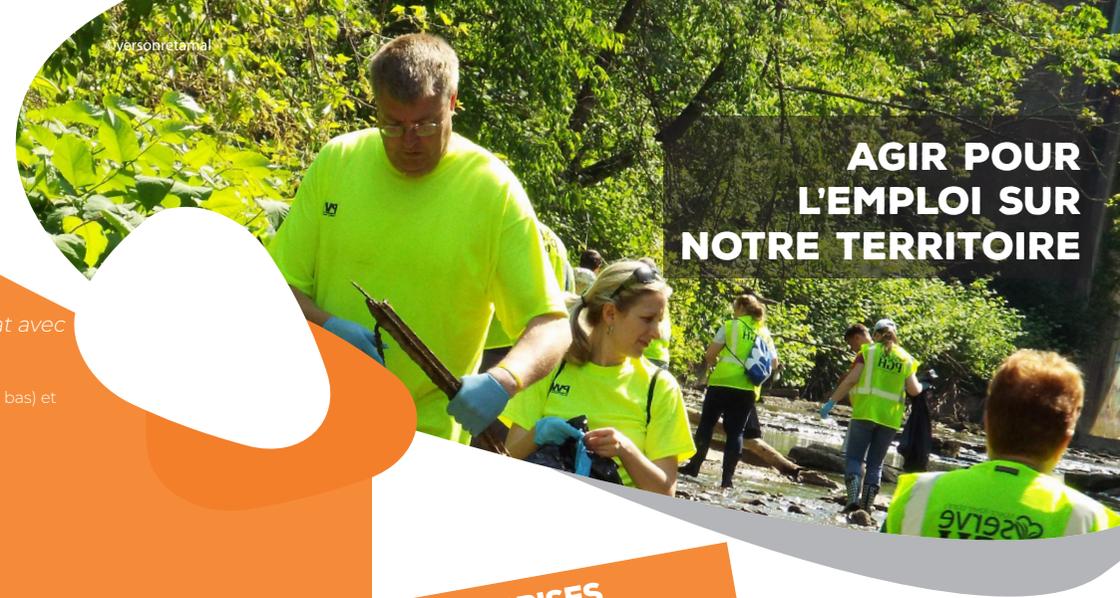
## LE SAVIEZ-VOUS ?

Bien souvent, les entreprises dépassent le volume d'heures d'insertion exigées par le marché.



Plaquette réalisée en partenariat avec  
EDF Une rivière Un Territoire

Illustration : pch.vector by freepik,  
Crédit photo : pixabay ©yersonretamal (en bas) et  
©antoINETTEforwine(en haut)  
Conception : sce.com de la CCM



AGIR POUR  
L'EMPLOI SUR  
NOTRE TERRITOIRE

### VOTRE CONTACT :

Fabienne Meilland-Rey,  
Facilitatrice Clauses Sociales  
Territoires Alpes Sud Isère  
Oisans-Matheysine-Trièves  
mail : [f.meilland-rey@ccoisans.fr](mailto:f.meilland-rey@ccoisans.fr)  
mobile : 07 86 03 15 35

ENTREPRISES

## LES CLAUSES SOCIALES

COMMENT Y RÉPONDRE SUR  
LE TERRITOIRE ALPES SUD-ISÈRE ?

### INTERVENANTS SUR LE TERRITOIRE :

- ▶ la DIRECCTE
- ▶ Pôle Emploi
- ▶ Cap Emploi 38
- ▶ Mission Locale Alpes Sud Isère
- ▶ Département de l'Isère
- ▶ La Fourmi
- ▶ GEIQ\* BTP

\* Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification



## QU'EST-CE QU'UNE CLAUSE SOCIALE?

C'est une disposition contractuelle obligatoire qui impose la réalisation d'une action d'insertion professionnelle dans le cadre du marché.



## COMMENT RÉPONDRE

# AUX CLAUSES SOCIALES SUR LE TERRITOIRE ?

## LES CLAUSES SOCIALES, UNE OPPORTUNITÉ POUR...

- > Répondre à vos besoins de recrutement et trouver des compétences sur le territoire.
- > Adapter les compétences de votre futur salarié par la formation et le tutorat.
- > Aider à l'intégration du nouveau personnel dans votre entreprise.
- > Vous différencier sur le volet social.

## COMMENT ÇA MARCHE ?

En lien avec la «Facilitatrice» des Clauses Sociales :

- > Choisissez les modalités de mise en œuvre
- > Déterminez le profil de poste
- > L'offre est diffusée, des candidats présélectionnés vous sont proposés,
- > Réalisez le recrutement
- > Un suivi de votre engagement est réalisé

## 3 SOLUTIONS SIMPLES

### Mise à disposition

- ▶ Association Intermédiaire (AI),
- ▶ Groupement d'Employeurs pour l'insertion et la Qualification\* (GEIQ),
- ▶ Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI),
- ▶ Entreprise de Travail Temporaire (ETT) sous certaines conditions.

### Cotraitance ou sous-traitance

à des entreprises d'insertion, des ateliers ou chantiers d'insertion, des entreprises adaptées ou des ESAT.

### Embauche directe

(tous les types de contrats de travail sont possibles)

## POUR QUELS PUBLICS ?

Les demandeurs d'emploi de **longue durée**.  
Les jeunes de **moins de 26 ans** avec un faible niveau de qualification.  
Les bénéficiaires de **minimas sociaux** (RSA, AAH, ASS, ...)  
Les publics reconnus **Travailleurs Handicapés**.  
Les personnes en parcours au sein d'une **structure d'insertion** par l'activité économique.  
Les demandeurs d'emploi inscrits de **45 ans et +**.